Intitulé: ENFANT TÉMOIN DE VIOLENCES CONJUGALES (Z-P04)

Description	Tarif
ENFANT TÉMOIN DE VIOLENCES CONJUGALES (Z-P04)	ENTREPRISE/OPCO : 1 220 € INDIVIDUEL : 1 100 € **INTRA** A définir en fonction du projet

Durée en jours	4
Durée en heures	28
Tarif Financement individuel	1 100 €
Tarif Entreprise/OPCO	1 220 €
Lieu de la formation	Ecole des parents et des Educateurs Ile de France - 5 Impasse Bon secours – 75011 Paris

Public

- Professionnels du secteur socio-éducatif, médico-social
- Professionnels de la protection de l'enfance dont l'activité peut être en lien avec la violence conjugale et l'enfant

Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap. Notre organisme de formation met tout en œuvre pour adapter ses dispositifs de formation aux personnes en situation de handicap.

Nous vous proposons :

• De vous accueillir et de vous accompagner individuellement.

• D'identifier vos besoins spécifiques au regard de votre situation de handicap.

• De mettre en œuvre les adaptations pédagogiques et/ou matérielles nécessaires.

• Vous aider à construire votre parcours de formation à l'EPE-IDF.

Méthode

- Apports théoriques
- Échanges à partir de situations apportées par les participants
- Travail en sous-groupes
- Jeux de rôle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Tous les détails ICI

Contenu

Formateurs experts

Tous nos formateurs ont une pratique de terrain en tant que psychologues cliniciens, psychologues du travail, psychanalystes, avocats, juristes, médiateurs familiaux, éducateurs de jeunes enfants, anthropologues, sociologues, consultants, etc.

Experts et praticiens, ils vivent sur le terrain les évolutions en cours du secteur social et médico-social et expérimentent les outils qu'ils proposent en formation.

Cette formation sera animée par un juriste et médiatrice familiale

- Travail préliminaire sur ses représentations des violences conjugales et l'impact pour l'enfant témoin
- Connaissance du phénomène grâce aux travaux et expériences menées
- Réflexion sur la structure familiale et ses interactions : le groupe et ses sous-groupes
- Voir et entendre un (des) incident(s) de violences conjugales (parent blessé ou non)
- L'enfant et ses liens d'attachement
- La question du temps de la maturation de la demande du parent
- La question de l'urgence pour l'enfant
- La concertation difficile des acteurs de secteurs d'activités différents avec des mandats complémentaires et des cultures organisationnelles différentes
- Les nouvelles avancées dans la recherche d'une prise en charge globale

DROIT DE LA VICTIME, LOIS SUR LA VIOLENCE CONJUGALE ET RETENTISSEMENT DE CELLE-CI SUR L'ENFANT

Objectif

- Connaître les dispositifs légaux

Contenu

- Étude de la loi du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants
- Étude de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes
- Étude de la loi du 18 mars 2024.
- Focus sur l'ordonnance de protection
- La main courante et le dépôt de plainte : distinction

Objectifs

- Comprendre comment se construit la parentalité dans un couple avec de la violence conjugale
- Identifier quelques conséquences des violences conjugales sur l'enfant témoin
- Faire mieux conjuguer les efforts de chacun pour que les enfants puissent trouver l'aide et la protection nécessaire

Ecole des parents et des Educateurs Ile de France - 5 Impasse Bon secours – 75011 Paris
Tel : 01.44.93.44.88 – Fax : 01.44.93.44.69 - E-mail : formation@epe-idf.com
Enregistré sous le numéro 11750041475 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état
SIRET : 784 718 702 00037